

1201710502

DATE DEPOT :	2012-02-16
NUMERO DE DEPOT :	2012R017066
N° GESTION :	1984B13476
N° SIREN :	331280776
DENOMINATION :	COPARC
ADRESSE :	83-85 ave Marceau 75016 Paris
DATE D'ACTE :	2011/12/21
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
NATURE D'ACTE :	NOMINATION DE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

8 4B 13476

COPARC

Entreprise régie par le Code des assurances
Société Anonyme au capital de 5.760 000 euros
Siège Social : 83-85 avenue Marceau – 75116 PARIS

331 280 776 RCS PARIS

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 DECEMBRE 2011

Le vingt-et-un décembre 2011, à 16 heures,

Les Administrateurs de la société COPARC se sont réunis en Conseil, dans les locaux d'APICIL Prévoyance sis à CALUIRE ET CUIRE (69300) 38 rue François Peissel.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

- Monsieur Philippe BARRET, Administrateur ;
- Monsieur Xavier LERON, Administrateur.
- Monsieur Alain ESQUIROL, Administrateur

seuls et nouveaux membres composant le Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue ce jour.

Les Administrateurs désignent Monsieur Philippe BARRET en qualité de Président de Séance et Monsieur Alain ESQUIROL en qualité de Secrétaire de Séance.

Après émargement du registre de présence, le Président constate que, le nombre des Administrateurs présents étant au moins égal à la moitié de celui des Administrateurs en exercice, le Conseil peut en conséquence valablement délibérer conformément aux dispositions légales et statutaires à cet égard.

Puis, le Président de Séance rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les points suivants figurant à l'ordre du jour :

- Procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration ;
- Constatation de la démission du Président du Conseil d'Administration, Monsieur Frédéric GRAND ;
- Nomination de Monsieur Philippe BARRET en qualité de Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Frédéric GRAND, démissionnaire ;
- Confirmation du mandat de Directeur Général de Monsieur Renaud CELIE ;
- Agrément à conférer pour la signature de contrats de prêt d'actions ;
- Questions diverses.

Puis le Conseil d'Administration procède à l'examen des différents points inscrits à l'ordre du jour.

Procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration

Sur proposition du Président de Séance, les Administrateurs prennent acte de la remise, ce jour, du procès-verbal signé de la précédente réunion du Conseil d'Administration du 30 novembre 2011.

Constatation de la démission du Président du Conseil d'Administration, Monsieur Frédéric GRAND

Par suite de la levée des conditions suspensives liées à la cession de la totalité des actions COPARC par ALLIANZ France S.A. à APICIL Prévoyance, et par conséquent de la réalisation de ladite cession, le Conseil d'Administration prend acte, à l'unanimité, de la démission de Monsieur Frédéric GRAND de son mandat de Président du Conseil d'Administration.

Nomination de Monsieur Philippe BARRET en qualité de Président du Conseil d'Administration, en remplacement de Monsieur Frédéric GRAND, démissionnaire

Monsieur le Président de Séance propose de procéder à la nomination d'un nouveau Président du Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Frédéric GRAND, démissionnaire.

Après délibérations, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Philippe BARRET, en qualité de Président du Conseil d'Administration pour la durée restant à courir de son mandat d'Administrateur, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée en 2014 à statuer sur les comptes du dernier exercice clos.

Monsieur Philippe BARRET présent, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et satisfaire à toutes les conditions légales, réglementaires et statutaires, notamment en ce qui concerne les règles relatives au cumul du nombre de mandats.

Le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, que Monsieur Philippe BARRET ne sera pas rémunéré pour ses fonctions de Président du Conseil d'Administration. Toutefois, ce dernier pourra prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de son mandat.

Confirmation du mandat de Directeur Général de Monsieur Renaud CELIE

Le Conseil d'Administration confirme, en tant que de besoin, le mandat de Directeur Général de Monsieur Renaud CELIE, renouvelé par le Conseil d'Administration du 25 mai 2011, selon les mêmes termes et conditions.

Agrément pour la signature de contrats de prêts d'actions

Monsieur Philippe BARRET rappelle que l'Assemblée Générale de COPARC réunie ce jour a nommé Messieurs Xavier LERON, Alain ESQUIROL et lui-même en qualité d'Administrateurs et que ces derniers doivent, conformément à l'article 11 des statuts sociaux, détenir au moins une action. APICIL Prévoyance a notifié son projet de cession d'une action à chacun des nouveaux Administrateurs par voie de prêts d'actions.

Il indique par ailleurs que l'article 10 des statuts sociaux prévoit que les transmissions d'actions à des tiers doivent être autorisées par le Conseil d'Administration.

Après délibérations, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité, d'autoriser la signature d'un contrat de prêt d'action pour chacun des Administrateurs et d'agréer en conséquence les prêts d'une action qui seront consentis par APICIL Prévoyance à chacun des nouveaux Administrateurs, à savoir Monsieur Philippe BARRET, Monsieur Xavier LERON et Monsieur Alain ESQUIROL.

Questions diverses

Le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes, aux fins d'effectuer ou de faire effectuer toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il afférentes aux présentes décisions.

Personne ne demandant la parole et plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président
Philippe BARRET

Un Administrateur
Alain ESQUIROL